

Mosquée : des questions

Est-il raisonnable d'avoir une nouvelle mosquée à Dourdan ? La réponse est OUI car la salle de prières actuelle est totalement obsolète et les Musulmans pratiquants de Dourdan sont légitimes à souhaiter un lieu de culte adapté.

Le lieu validé par Mme le Maire est-il pertinent ? La réponse est NON puisque situé au cœur de la zone industrielle de la Gaudrée et avec un stationnement réduit à 13 places.

Y avait-il une autre solution ? La réponse est OUI. Le Plan Local d'Urbanisme applicable (élaboré en 2013) prévoit le transfert du camping à côté du Lycée et la réutilisation de l'espace libéré pour des équipements publics ou d'intérêt collectif : maison de retraite, locaux associatifs, ... La mosquée trouverait sur ce site une place idéale.

Pourquoi n'est-ce pas mis en œuvre ? Absence d'idées, de vision, de concertation, de dynamisme ... ? La question est à poser à Mme le Maire.

D'autres points restent à ce jour sans réponse :

- Pourquoi le projet est-il dimensionné pour l'accueil de 360 personnes alors que la fréquentation actuelle ne dépasse pas les 100 ?
- Pourquoi Mme le Maire a-t-elle évité toute concertation et informations même avec les conseillers municipaux de sa propre équipe et signer le permis en toute discrétion le 17 juillet ?
- Pourquoi Mme le Maire est-elle allée contre l'avis défavorable émis par la Communauté de Communes, au détriment des entrepreneurs locaux et donc de l'emploi ?

Tant par son traitement caché que par son résultat négatif, la gestion calamiteuse de ce dossier interpelle et amène une ultime question. Quel a été l'intérêt pour Mme le Maire de se dépêcher d'aboutir alors qu'elle le sait, le projet est pour le moins discutable ? A chacun d'imaginer.

Olivier LEGOIS, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU
Groupe Grandir et Bien Vivre à Dourdan